

Journée de lancement du 7^{ème} PCRD – **Lundi 27 novembre 2006**

« 7^{ème} PCRD, PME et programmes communautaires de recherche et d'innovation : Programme Cadre Compétitivité et Innovation (CIP) et Fonds structurels ».

Ouverture de la Session de l'après-midi, au Conseil régional d'Île de France, Paris par [Marie-Dominique TROYON](#) – MESR/DGRI - Bureau des Affaires européennes

Représentant le Ministère de la Recherche, je me permets d'ouvrir cet après-midi, la 2^{ème} Session consacrée à l'Innovation et PME, dans le cadre des nouveaux Programmes communautaires de Recherche et d'Innovation, en saluant les acteurs et décideurs publics et privés qui nous rejoignent très nombreux, dans cet hémicycle sur Paris et en région, grâce au dispositif de vidéoconférence mis en œuvre sous l'impulsion de Michel GAILLARD et Paul JAMET, Bureau des Affaires européennes au sein du Ministère.

Je tiens à remercier les responsables du Conseil régional Ile de France qui nous accueillent aujourd'hui et qui sont bien sûr partie prenante dans les projets européens, ainsi que les représentants des instances ministérielles et des différentes Directions générales de la Commission européenne (DG Recherche, DG Entreprises et Industrie, DG Regio) avec qui le Ministère de la Recherche est en constante relation pour mobiliser les acteurs régionaux et nationaux dans la préparation et la mise en œuvre des nouveaux dispositifs d'accompagnement européens couvrant la période 2007-2013.

Je nommerai plus particulièrement, et parce que nous oeuvrons avec ces instances depuis fin 2004, en synergie inter-ministérielle avec les représentants des régions et du milieu industriel –Grandes groupes, Pôles de compétitivité, PME- :

- le Ministère de la Recherche, en particulier, le Bureau des Affaires européennes, les Départements scientifiques, les représentants du Service Innovation et Action régionale – entité à laquelle appartient Mme Dominique LARROUY-PRAT –Chargée de l'Innovation-PME-Europe, Euréka, Indicateurs-, qui vous a accueillis ce matin et qui co-pilote avec moi cette dynamique inter-ministérielle-, les DRRT, les organismes de recherche et académiques ainsi que les instances relais comme les PCN ou membres des Groupes thématiques ;
- le Ministère de l'Industrie et en particulier la DGE dont le représentant du Département Europe est ici présent pour évoquer avec vous les enjeux et les modalités du Programme Cadre Compétitivité et Innovation ;
- la Diact, dont plusieurs représentants de la Cellule Europe et du suivi des Fonds structurels sont également présents aujourd'hui pour montrer les objectifs du nouveau cadre de référence stratégique national et européen en faveur des acteurs en région, dans le domaine de la Recherche et de l'Innovation.
- et Oséo, comme partenaire à vocation entrepreneuriale et régionale ; à ce titre, je remercie Michel GANOOTE – PCN PME 6^{ème} et 7^{ème} PCRD –animateur de cette Journée.

Notre rôle est de favoriser sur un plan stratégique et opérationnel, les choix et la mise en œuvre des projets européens dans un cadre de compétitivité internationale.

Nous participerons bien sûr à l'évaluation à mi-parcours des projets européens et à leur promotion, mais aujourd'hui, il s'agit de mobiliser les acteurs et décideurs, avant l'échéance 2007, en participant à la négociation des textes cadres, leur clarification et en diffusant l'esprit général comme les modalités pratiques de ces différents dispositifs, que ce soit au niveau des règles de participation, de critères d'éligibilité et d'évaluation, de suivi de gestion et de contrôle.

Certes, les volumes budgétaires des différents fonds européens –PCRD, CIP et Fonds structurels- en augmentation depuis le dernier PCRD (6^{ème})-, et notamment les Fonds structurels en région, impliquent les Etats membres et les décideurs à mettre l'accent sur les choix stratégiques notamment régionaux (la Diact évoquera en particulier la recherche de cohérence et l'échéancier à tenir, puis le suivi du Cadre de référence stratégique national, des CPER et des Programmes opérationnels). Ils impliquent d'autres Services de l'Etat, comme le SGAE, le Service du Premier Ministre, les Départements du Ministère de l'Industrie et des Finances en précisant par exemple, le cadre d'intervention et les moyens afférents des autorités de gestion, de contrôle et de certification de ces fonds, eu égard aux normes européennes.

Un Tableau de bord régional des indicateurs de suivi de programme et de contexte, est en voie d'élaboration, par ailleurs, et comme il a été présenté ce matin par Oséo et sous l'égide du Comité inter-ministériel, différents relais institutionnels en région vont pouvoir bénéficier d'une formation et d'un outil d'information évolutif, en ligne, portant sur les projets européens transnationaux au sein des PME.

Avant de laisser la parole aux différents intervenants de la Session animée par M. Claude BEAUFORT –Journaliste ayant animé les Séminaires d'Angers organisés par la Diact en mars dernier sur les Fonds structurels-, et aux questions de la Salle comme en région, voici quelques messages clefs :

- a) les intervenants de la Session de ce matin ont souligné que la valeur ajoutée des projets européens susceptibles d'être soutenus en faveur des PME, porterait sur le développement commercial de tout projet innovant –produit ou service-.
- b) pour favoriser la croissance économique et sociale territoriale, régionale voire transrégionale, notons que le dispositif « Capacités » du 7^{ème} PCRD, notamment les Programmes « Régions de la Connaissance » et « Potentiel de recherche », permettra notamment l'émergence de nouveaux clusters de recherche régionaux, la mise en œuvre par les PME de plan d'action de recherche et de diffusion des connaissances et résultats, ainsi que pour les régions de l'Outre-Mer, l'accueil, la mobilité et le recrutement de chercheurs, équipes de recherche et managers de projets.

Le Ministère de l'Outre-Mer, les DRRT en fonction dans les régions de l'Outre-Mer et Régions Ultra périphériques, participent d'ailleurs activement à cette dynamique inter-ministérielle pour mobiliser les acteurs publics et privés.

c) Nous participons donc à différents Comités préparatoires en amont de la mise en place de ces nouveaux dispositifs qui ne pourront pas être cumulatifs, mais au contraire complémentaires.

C'est bien dans cette perspective –de complémentarité des fonds européens en faveur de la croissance économique et sociale-, et en étroite relation avec la Commission européenne, qu'a œuvré le Comité inter-ministériel « Dimension régionale de la Recherche et de l'Innovation européennes 2007-2013 », ces derniers mois, en alternance avec les différents Ministères et vous-mêmes, au sein des régions ou des PME réunies aujourd'hui.

C'est aussi la 1^{ère} fois que le cadre temporel des négociations et de la mise en œuvre des différents dispositifs et programmes opérationnels au sein de la Commission européenne et des Etats Membres (ex. PNR, CRSN, CPER, PO) est synchrone, permettant d'appréhender les enjeux stratégiques et la complémentarité des fonds régionaux, nationaux et européens.

Dans cette perspective, continuons à œuvrer ensemble, c'est le message fort de notre Session, et au nom du Ministère de la Recherche, merci aux responsables Ministériels et européens de votre présence pour faciliter le dialogue avec les acteurs et décideurs en région très nombreux à participer à cette Session, comme aux précédentes, en vous assurant que nous privilégierons de façon constante cette interactivité mise en œuvre ces derniers mois, et pendant la durée du 7^{ème} PCRD, si ce n'est au-delà.